

Développement des filières agricoles et la promotion des marchés

En Afrique de l'Ouest, le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), le volet agricole de NEPAD est mis en œuvre conjointement avec la CEDEAO. C'est dans ce cadre, qu'il a été proposé de formuler et de mettre en œuvre des programmes d'investissement au niveau national et régional de façon à faire évoluer rapidement et positivement la situation des populations. Sept axes ont été retenus :

1. Gestion durable des terres et adaptation au changement climatique
2. Amélioration de la gestion de l'eau
3. Développement durable des exploitations agricoles
4. Gestion améliorée des autres ressources partagées
- 5. Développement des filières agricoles et la promotion des marchés**
6. Prévention et la gestion des crises alimentaires et autres calamités
7. Renforcement institutionnel.

Ces sept axes sont en harmonie avec les priorités nationales qui ont été définies dans la Stratégie de Développement Rural (SDR) du Burkina Faso qui constitue le cadre fédérateur de toutes les politiques sectorielles en matière de développement rural. Se fondant donc sur ces axes, le Burkina Faso a procédé à la formulation de son Programme National d'Investissements Agricoles (PNIA) avec la participation de toutes les compétences des ministères sectoriels en charge du développement, des instituts de recherche, des organisations paysannes, du secteur privé et de la société civile. Le PNIA se veut être pour le pays, un cadre de mise en œuvre de la politique agricole commune de la CEDEAO et du PDDAA.

Justification

Le programme développement des filières agricoles et la promotion des marchés est élaboré pour promouvoir l'accroissement des productions agricoles en liaison avec le marché. Le constat est que la plupart des productions agricoles et alimentaires burkinabè n'arrivent pas à satisfaire le marché national en toute saison, encore moins les marchés régional ou international du fait, entre autres, des faiblesses en matière de structuration des filières et d'organisation des acteurs aux différents stades (production, transformation, stockage et mise en marché). Sur les marchés extérieurs, ces faiblesses se traduisent par l'érosion des parts de marché et des difficultés d'adaptation en fonction de l'évolution des préférences des consommateurs et de la mise en place de normes de plus en plus contraignantes.

Objectifs et Résultats Attendus

L'objectif global du programme est de contribuer au renforcement de la compétitivité des filières agricoles et agro-alimentaires sur le marché intra-régional et extra-régional afin d'améliorer les performances économiques et commerciales des filières à travers une liaison marché-production et la création de meilleures conditions de compétitivité pour les filières agro-sylvo-pastorales.

Les interventions sont organisées autour des trois composantes suivantes:

- (i) Le développement des filières agro-alimentaires et d'exportation;
- (ii) Le renforcement des services de support aux opérateurs privés ;
- (iii) Le développement d'infrastructures pour le commerce national, intra-régional et international.

AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION OU COMPOSANTES

DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES ET D'EXPORTATION

Au niveau des filières végétales, animales et halieutiques, il s'agit d'accroître la productivité et la production des filières végétales. Les niveaux de performances visées afin de réaliser les objectifs du PNIA (6% de croissance sectorielle agricole et réduction de moitié de la pauvreté et de la faim), sont présentés dans le tableau I.

RENFORCEMENT DES SERVICES DE SUPPORT AUX OPERATEURS

Les principaux services de support aux opérateurs privés exerçant dans les domaines de l'agrofourmure, de la production primaire, de la transformation, de la commercialisation et des prestations de divers services agricoles seront développés. Il s'agira plus précisément d'appuyer les entreprises locales s'investissant dans le secteur agricole par les actions majeures suivantes :

- (i) La création de fonds d'appui ;
- (ii) La mise en place d'une agence de promotion de l'entreprenariat agricole ;
- (iii) La formation professionnelle des opérateurs.

DEVELOPPEMENT DE POLITIQUES ET D'INFRASTRUCTURES POUR LE COMMERCE NATIONAL, INTRA-REGIONAL ET INTERNATIONAL

La promotion du commerce des produits des filières prioritaires et porteuses de croissance passe d'une part par le développement des infrastructures idoines (magasins, pistes rurales, routes, Chambres froides, laboratoires, NTIC, etc., et d'autre part par la mise en œuvre d'une politique de commercialisation basée sur :

- (i) La promotion de la qualité et l'homologation des produits ;
- (ii) Le contrôle de qualité ;
- (iii) L'information commerciale ;
- (iv) Le marketing.

Modalités de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre portent sur les zones d'interventions, les groupes cibles, le montage institutionnel, les arrangements financiers et le suivi et évaluation.

Zones d'intervention

Le programme « développement des filières agricoles et la promotion des marchés » est à l'échelle du pays. Toutefois,

Tableau I – Taux de croissance annuelle des productions sectorielles (2010–2015)

Cultures	Tendance actuelle	Cible pour le PDDAA en 2015
Riz	4,26	10,81
Maïs	3,43	6,04
Sorgho	3,87	9,33
Mil	4,25	9,65
Fonio	3,90	10,26
Maraichères	2,28	18,07
Fruits	3,42	23,04
Autres cultures vivrières	3,53	15,57
Coton	4,16	15,88
Autres cultures de rente	6,06	13,45
Élevage des bovins	6,42	12,50
Élevage de la volaille	5,53	10,81
Autres élevages	5,61	6,04
Sylviculture	4,66	9,33
Pêche	4,38	9,65

on note des spécificités liées aux caractéristiques des zones agro écologiques du pays.

Groupes cibles

Les groupes cibles sont les producteurs et leurs organisations, les acteurs du secteur privé, les groupements des interprofessions, les collectivités locales et les communautés à la base, l'Etat et ses démembrements, les partenaires techniques et financiers.

Montage institutionnel

Les institutions majeures qui interviendront dans la mise en œuvre du sous programme sont : les institutions du secteur public, les institutions financières, les opérateurs privés, les Organisations non Gouvernementales et les organisations des producteurs.

Arrangements financiers

Pour la mise en œuvre du sous programme, les arrangements financiers reposeront sur les principes de la participation et du cofinancement des différentes parties prenantes.

Suivi évaluation

En matière de suivi évaluation l'accent sera mis sur les résultats obtenus mais aussi sur l'impact environnemental et socio économique du sous programme.

Estimation du coût

Le coût estimatif de ce programme est de 403,9 milliards de FCFA pour la période de 2009 à 2015 et prend en compte les coûts de chacune des trois composantes. Les ressources disponibles pour le financement du programme « développement des filières agricoles et la promotion des marchés » sont estimées à 248,6 milliards de FCFA. Le gap de financement à rechercher est d'environ 155,2 milliards de FCFA.

Les coûts estimatifs par filière ou groupes de filières englobent les coûts des actions de développement, les actions de soutien aux opérateurs privés et le coût du développement et de la promotion des marchés.

Tableau 2 – Coûts programme 4 : Développement des filières agricoles et la promotion des marchés (milliards de FCFA)

AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION	Coûts par année							Coûts Totaux
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Céréales	30	30	8	13	16	16	16	129
Riz	48	46	13	21	26	26	26	206
Oléagineux	1,5	6,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	35,5
Fruits et légumes	0,9	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	8,1
Bétail et viande	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,1
Lait	1,5	1,0	0,9	0,4	0,3	0,3	0,3	4,7
Aviculture traditionnelle	0,8	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	4,0
Porc	0,09	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,4
Gomme arabique	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	4,6
Produits halieutiques	1,9	1,7	1,5	1,9	1,2	1,2	1,2	10,5
TOTAL	85,8	88,0	31,5	44,2	51,5	51,5	51,5	403,9